



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

# Vies sauvées, continuons.

**Le bilan de l'accidentalité 2008  
et  
La campagne nationale de sensibilisation**

Dossier de presse  
19 juin 2009

---

*Contacts presse*

<i>Cabinet de Jean-Louis BORLOO</i>	<i>01 40 81 72 36</i>
<i>Cabinet de Dominique BUSSEREAU</i>	<i>01 40 81 77 34</i>
<i>Alexandra THERIZOL</i>	<i>01 40 81 80 75</i>
<i>Jean-Noël FOURNIER</i>	<i>01 40 81 78 84</i>
<i>Céline GURDON (agence GolinHarris)</i>	<i>01 40 41 56 17 / 56 13</i>

---

## SOMMAIRE

### I. 2008, septième année consécutive de recul de l'insécurité routière

A. Baisse de 7,5 % du nombre de personnes tuées en 2008 ..... P. 3

B. Des efforts à poursuivre..... P. 4

### II. Une campagne qui marque les efforts des Français en appelant à maintenir la mobilisation

A. Les Français ont changé leur comportement sur les routes ..... P. 5

B. Une campagne média et Internet inédite en hommage à toutes les vies sauvées ..... P. 6

C. Un événement exceptionnel à Mazamet, 36 ans après « Mazamet, la ville rayée de la carte »..... P. 7

### III. Continuons !

« Sécurité routière, tous responsables » : tous les Français ont le pouvoir de sauver des vies ..... P. 8

#### Annexes :

**Annexe 1** : 12 000 vies sauvées en six ans.

**Annexe 2** : synthèse du bilan de l'année 2008 « La sécurité routière en France » - ONISR.

**Annexe 3** : cédérom de la campagne « Vies sauvées, continuons. »

## I. 2008, septième année consécutive de recul de l'insécurité routière

### A. Baisse de 7,5 % du nombre de personnes tuées en 2008<sup>1</sup>

- **Les tendances des chiffres 2008 annoncées en janvier se confirment.**

Le nombre de personnes tuées sur les routes de France a encore baissé cette année et ce pour la septième année consécutive.

**Sur l'ensemble de l'année 2008, le nombre de personnes tuées sur les routes enregistre une diminution de 7,5 %. 4 275 personnes ont perdu la vie en 2008, contre 4 620 en 2007.**

**Le nombre annuel d'accidents corporels a également baissé de 8,3 % en 2008, avec 74 487 accidents corporels en 2008 contre 81 272 en 2007.**

**Pour la première fois, le nombre de blessés sur les routes descend en dessous du seuil des 100 000 personnes** avec 93 798 blessés en 2008 contre 103 201 en 2007. Ils étaient encore plus de 200 000 en 1991.

Ce n'est donc pas seulement le nombre des accidents qui diminue, c'est aussi leur gravité.

- **Des infractions en baisse.**

L'un des chiffres importants de 2008 est la **baisse des vitesses moyennes pratiquées sur les routes en 2008**. Elle passe de 81,5 km/h à 80,6 km/h en 2008. La réduction de 0,9 km/h obtenue a permis de sauver 210 vies. Depuis 2002, c'est une réduction moyenne de près de 11 km/h qui a été obtenue. Pour autant, le dépassement de la limitation de vitesse reste encore la seconde cause de la mortalité routière après l'alcool au volant.

**Le taux de port de la ceinture a encore progressé en 2008** et atteint pratiquement les 100 % à l'avant du véhicule. 400 vies, cependant, auraient pu être épargnées grâce à un port systématique de la ceinture, notamment à l'arrière où le taux de port n'est encore que de 85 %.

**Toutes les classes d'âge bénéficient d'une amélioration de la sécurité routière**, particulièrement les 0-14 ans avec notamment une baisse de 24,7 % en 2008. En revanche, la mortalité des 25-44 ans usagers de deux-roues motorisés n'a que peu baissé depuis 2002, malgré une légère diminution en 2008 de 5,4 %.

**Ce sont les usagers des véhicules de tourisme (- 11 % en 2008) qui bénéficient le mieux de la baisse de la mortalité depuis 2002 (- 55,1 %). Le bilan est moins positif pour les deux-roues motorisés** sur cette même période malgré une baisse de 14 % pour les cyclomotoristes et de 4,3 % pour les motocyclistes en 2008.

---

<sup>1</sup> Chiffre pour la Métropole - Source ONISR Bilan « La sécurité routière en France » 2008. Sur la France entière, 4 443 tués, soit - 8,2 %.

- **Un bilan encourageant.**

**Le risque personnel d'être tué sur les routes a été pratiquement divisé par deux en dix ans.** La France selon l'indicateur « personnes tuées par million d'habitants » améliore son rang au niveau européen. Elle se classe depuis 2007, dernière année connue, au neuvième rang sur les vingt-sept pays de l'Union européenne. Elle était au quinzième rang en 2001.

**Les trois quarts des Français ont 12 points sur leur permis.**

**Sur les 37 millions de Français** qui conduisent régulièrement ou occasionnellement, **27 millions** ont conservé leur capital initial de 12 points. Sur le quart restant, plus de la moitié ont 10 ou 11 points, soit 4,7 millions de personnes. 1,8 million ont 10 points, 2,9 millions 11 points. 90 % des conducteurs français ont 10 points ou plus, 75 % ont leur 12 points.

**Seul 0,3 % de l'ensemble des conducteurs ont perdu tous leurs points**, soit 3 conducteurs sur 1 000.

## **B. Des efforts à poursuivre**

Les milliers de vies épargnées sur les routes ne doivent pas faire oublier que le combat contre l'insécurité routière n'est pas derrière nous. Chaque jour, des drames continuent à briser des vies et des familles.

À ce titre, la lutte contre l'alcool au volant, la surexposition des jeunes face aux risques routiers et le lourd tribut payé par les usagers de deux-roues motorisés sont des chantiers prioritaires des pouvoirs publics.

- **La conduite sous l'emprise de l'alcool, devenu premier facteur de mortalité depuis 2006 devant le dépassement de la limitation de vitesse, est la première cause infractionnelle de mortalité au volant.**

En 2008, 6 256 accidents sont directement liés à l'abus d'alcool, dont 878 mortels. Dans 90 % des cas, le taux d'alcool relevé à la suite d'un accident mortel est supérieur à 0,8 g/l. Dans un cas sur deux, il est supérieur à 1,5 g/l. Plus de 90 % des accidents mortels en présence d'alcool concernent les conducteurs masculins.

Les jeunes sont particulièrement concernés : en 2008, la proportion des conducteurs impliqués dans un accident mortel avec un taux d'alcool positif de la catégorie d'âge 18-24 ans est de 24 % ; elle est de 19 % pour la catégorie 25-44 ans.

La présence d'alcool est aussi fréquente dans les accidents mortels concernant les cyclomoteurs (32,4 %) et les motocyclettes (22,1 %).

- **Les jeunes, qui sont les principales victimes de la route, sont particulièrement touchés en 2008** : les 18-24 ans représentent **22,6 %** des personnes tuées sur la route, contre **21,7 %** en 2007.
- **La mortalité des usagers de deux-roues, particulièrement dans la tranche d'âge des 25-44 ans reste préoccupante** malgré une baisse de **5,4 %** en 2008.
- La distraction au volant est une cause majeure d'accidents, en particulier l'action de téléphoner au volant. **Le téléphone portable tenu en main représente à lui seul 6 à 7 % des accidents corporels.** C'est la quatrième cause de mortalité après le taux d'alcool positif, le dépassement des limitations de vitesse et le non-port de la ceinture. Les infractions constatées sur l'utilisation du téléphone portable augmentent, en mai, de façon significative : + 6 %.
- **Les distances de sécurité restent mal respectées.** Près d'un tiers des conducteurs ne laissent pas les deux secondes nécessaires avec le véhicule qui les précède. Plus de 200 personnes ont été tuées en 2008 dans une collision par l'arrière.

## II. Une campagne qui marque les efforts des Français en appelant à maintenir la mobilisation

*En six ans, 12 000 vies ont été sauvées sur les routes de France. En respectant le Code de la route, les Français ont fait le choix de sauver des vies.*

*Pour montrer les progrès accomplis et pour encourager les Français à continuer, parce que « ça marche », une campagne de sensibilisation est lancée le 24 juin prochain, intitulée : « Vies sauvées, continuons. ».*

*Cette campagne inédite et originale, décalée par rapport au registre habituel de la Sécurité routière, parle des vies sauvées entre 2003 et 2008. Elle cherche à faire réfléchir sur tous ces rescapés de la route qui pourraient être n'importe lequel d'entre nous.*

*Ces années-là, 2003-2008, correspondent à une très nette amélioration des comportements des Français sur la route et notamment au volant de leur véhicule. L'année 2003 marque une rupture dans l'histoire de la sécurité routière avec une baisse exceptionnelle de 20,9 % du nombre de personnes tuées sur les routes de France. Cette baisse s'est confirmée depuis.*

*Cette campagne fait référence à un passé immédiat et non à une histoire ancienne. Il s'agit bien d'un net pas franchi sur une période extrêmement courte.*

### A. Les Français ont changé leur comportement sur les routes

Depuis 2003, année phare dans l'histoire de la Sécurité routière, le nombre de morts sur les routes a été réduit de près de **50 % (- 44,8 %)**. Il aura fallu vingt années pour passer de plus de 16 000 morts à 8 000, puis dix années encore pour diminuer ce chiffre de moitié. Les résultats obtenus démontrent une réelle prise de conscience des enjeux en matière de sécurité routière. Ils montrent aussi les efforts des usagers qui ont su modifier leur comportement.

La sécurité routière est un sujet et une préoccupation qui, aujourd'hui, font partie du quotidien. Un récent sondage « Les Français et la sécurité routière »<sup>2</sup> souligne une réelle évolution dans les comportements.

Ainsi les Français déclarent être :

- **plus concernés** : 76 % des Français se déclarent beaucoup intéressés par les questions de sécurité sur la route ;
- **plus rassurés sur les routes** : 66 % estiment que la sécurité sur la route s'est améliorée (ils étaient 54 % en avril 2003) ;
- **plus disciplinés** : 90 % des Français déclarent boucler leur ceinture avant de démarrer leur véhicule, alors qu'ils étaient 80 % en 2003 ;
- **de plus en plus sérieux** : 37 % affirment ne jamais dépasser la vitesse autorisée parce qu'ils se sentent responsables de leurs passagers (au lieu de 24 % en avril 2003) ;

---

<sup>2</sup> Enquête Ifop réalisée en avril 2009, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

- **mais ils restent trop pressés** : 45 % des personnes qui reconnaissent rouler plus vite que la vitesse autorisée le font parce qu'ils sont pressés par le temps.
- **plus raisonnables** : 80 % des Français déclarent ne jamais prendre la route quand ils ont un peu bu (ils étaient 72 % en 2003).

## **B. Une campagne média et Internet inédite en hommage à toutes les vies sauvées**

Un petit garçon shoote dans un ballon dans la cour de son immeuble, une petite fille fait des bulles avec son chewing-gum, un homme assis sur un rocher trempe ses pieds dans l'eau, etc. Dix images apaisantes, dix exemples de ces petits instants, si simples, si précieux qui auraient pu être volés par un accident de la route.

Ces images se réfèrent aux 12 000 vies qui ont été sauvées depuis 2002, grâce au bon comportement des automobilistes. 12 000 vies, c'est peut-être vous, moi, votre voisin, un parent ou un ami.

La campagne d'affichage décline ce thème avec dix affiches représentant dix instantanés de notre quotidien qui n'auraient jamais pu exister à cause d'un accident de la route.

Cette campagne rompt avec le registre de communication des précédentes campagnes de la Sécurité routière. Elle est un appel à poursuivre la mobilisation et la responsabilisation des Français pour sauver toujours plus de vies.

Le dispositif de sensibilisation prévoit :

### **une campagne d'affichage du 24 au 30 juin 2009**

- Un affichage en mobilier urbain 2 m<sup>2</sup> (22 000 faces sur 390 agglomérations)

### **une campagne presse écrite du 24 au 30 juin 2009**

- Presse quotidienne régionale : 4 parutions sur 4 jours dans 55 titres
- Presse quotidienne nationale : 3 parutions dans les 10 principaux titres
- Presse quotidienne gratuite : 3 insertions dans les 4 titres.

### **une campagne sur un média de proximité du 30 juin au 13 juillet 2009**

- Un affichage sous les vitres de 8 000 tables de bistrot dans les bars de 27 agglomérations.

### **un dispositif Internet du 24 juin au 12 juillet 2009 :**

- Le site [www.les12000.fr](http://www.les12000.fr) est l'exacte déclinaison du principe créatif de la campagne presse et affichage. Il montre des hommes et des femmes qui racontent aux internautes comment, grâce à eux, ils ne sont pas morts. En cliquant sur les personnes présentes à l'écran, l'internaute déclenche une vidéo dans laquelle le personnage raconte sa propre histoire, issue de son simple quotidien, en famille. Ce personnage rappelle à quel point « ce sont les petits bonheurs qui font aimer la vie ».

- **Une campagne de bannières** sur des sites carrefours d'audience : MSN, Skyboard, Dailymotion, Caradisiac, Yahoo, Web 66, Le Monde. On découvre sur ces bannières des hommes et des femmes qui déclarent simplement qu'ils ne sont pas morts.

### **C. Un événement exceptionnel à Mazamet, 36 ans après « Mazamet, la ville rayée de la carte »**

- **Pourquoi Mazamet ?**

En 1973, Mazamet, ville de Midi-Pyrénées, comptait 16 610 habitants, chiffre qui correspondait au nombre de morts sur les routes de France cette année-là. À l'époque, les habitants de Mazamet s'étaient couchés dans les rues pendant quinze minutes, silencieux et immobiles, pour illustrer le caractère inacceptable de ce bilan. Véritable électrochoc dans l'opinion publique, cet événement a été le point de départ d'une prise de conscience collective sur la question de l'insécurité routière.

**36 ans plus tard, le mardi 30 juin prochain, les habitants de Mazamet se mobilisent à nouveau en faveur de la sécurité routière pour faire un geste symbolique, mais cette fois pour célébrer les 12 000 vies sauvées depuis 6 ans sur les routes de France.** Cet événement exceptionnel et anniversaire, initié par Bernard Carayon, député du Tarn, en collaboration avec le maire de Mazamet, Laurent Bonneville, sera le point d'orgue de la campagne « Vies sauvées, continuons. ».

**Cet événement sera aussi l'occasion de saluer l'action de l'association Prévention Routière, association pionnière créée en 1949, qui fête cette année ses 60 ans.**

Acteur majeur parmi les grandes associations, elle œuvre dans le combat contre l'insécurité routière à l'image de la Croix rouge et de la Protection civile.

**Pour Bernard Pottier, président de l'association Prévention Routière :** « Espérés et portés depuis si longtemps par notre association, les efforts de tous et la mobilisation des pouvoirs publics ont payé, puisque 12 000 vies ont été épargnées et près de 100 000 blessés évités en six ans. Il nous reste maintenant à former une nouvelle génération de conducteurs, conscients des dangers de la conduite et soucieux de leur responsabilité et du respect de la vie, la leur et celle des autres ».

- **L'événement « Mazamet, 12 000 lumières pour 12 000 vies sauvées »**

Les habitants de Mazamet sont invités le **mardi 30 juin 2009** à une soirée spéciale avec trois temps forts :

- **Une exposition** qui relate l'histoire de « Mazamet, la ville rayée de la carte ». Cette exposition réunit des images d'archives, des photos, des articles de presse, des portraits, des visuels de campagnes de sécurité routière... Elle nous plonge dans la France des années 70, époque de la prise de conscience de la question de l'insécurité routière après l'hécatombe de 1972 avec 16 610 morts. À Mazamet au Palais des Congrès du 30 juin au 2 juillet, cette exposition fera ensuite le tour des villes du Tarn jusqu'à la fin de l'année 2009.

- **Une projection** du film original de l'opération « Mazamet, la ville rayée de la carte », réalisé par le reporter Michel Tauriac de l'ORTF en 1973 sera suivie d'un débat lors d'une soirée en présence de Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, et Michèle Merli, déléguée interministérielle à la sécurité routière.
- **Un geste symbolique fort** pour reconnaître les 12 000 vies sauvées depuis six ans. Les habitants de Mazamet seront invités à allumer à travers la ville 12 000 tubes lumineux, comme autant de vies sauvées depuis six ans sur les routes de France.

### III. Continuons !

**« Sécurité routière, tous responsables » : chaque effort réalisé permet de sauver des vies**

**Alcool, vitesse, ceinture, distractions, dont le téléphone au volant, fatigue et drogue sont les principales causes d'accidents de la route.** Si la grande majorité des conducteurs déclarent connaître les dangers liés aux infractions, certains admettent néanmoins prendre des libertés avec la règle.

#### Alcool

**L'alcool est aujourd'hui la première cause de mortalité** sur la route puisqu'il est présent dans plus d'un accident mortel sur quatre. Consommer de l'alcool réduit le champ de vision, modifie la perception du relief, augmente le temps de réaction, diminue la vigilance, amène à sous-évaluer les risques et à braver les interdits.

**1 200 vies auraient pu être sauvées en 2008**, si tous les conducteurs avaient respecté la limite de 0,5 gramme d'alcool par litre de sang (0,25 milligramme par litre d'air expiré).

#### Vitesse et distance de sécurité

Malgré les progrès réalisés en la matière, le dépassement des limitations de vitesse reste un comportement assez largement répandu. Lorsque la circulation est fluide, 35 % des automobilistes, 45 % des conducteurs de poids lourds et 55 % des motocyclistes roulent au-dessus des limitations de vitesse. Près de 1 % des véhicules dépassent de plus de 30 km/h la vitesse limite.

**800 vies auraient pu être sauvées en 2008**, si tous les conducteurs avaient respecté strictement les limitations de vitesse.

#### Ceinture de sécurité

Si aujourd'hui presque tous les occupants des places avant des véhicules attachent leurs ceintures, seuls 8 passagers assis à l'arrière sur 10 font de même. **Or, dès 20 km/h un choc subi sans ceinture peut être mortel.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, une règle s'impose : une place, une personne, une ceinture. Elle doit être respectée par tous.

**400 vies auraient pu être sauvées en 2008**, si chacun avait bouclé sa ceinture, notamment à l'arrière où le taux de port n'est encore que de 85 %.



## **Distraction au volant**

Respecter les règles demande une concentration permanente pour traiter et interpréter un grand nombre d'informations lors de la conduite (présence de piétons, de cyclistes, signalisation), la perte de concentration peut apparaître dans une période courte (distraction) ou longue (sommolence).

La distraction au volant et l'inattention constituent un important gisement en matière de sécurité routière.

Environ 1/3 des accidents corporels auraient pour origine un défaut d'attention du conducteur.

Téléphoner au volant fait partie des sources de distraction possible. Elles ont pour conséquence un temps de réponse insuffisant et/ou une erreur d'interprétation ou de décision.

## **Sommolence**

La somnolence, c'est la difficulté à rester éveillé, avec le risque d'endormissement, quelle que soit la longueur du trajet. Elle se manifeste par des bâillements et des paupières lourdes.

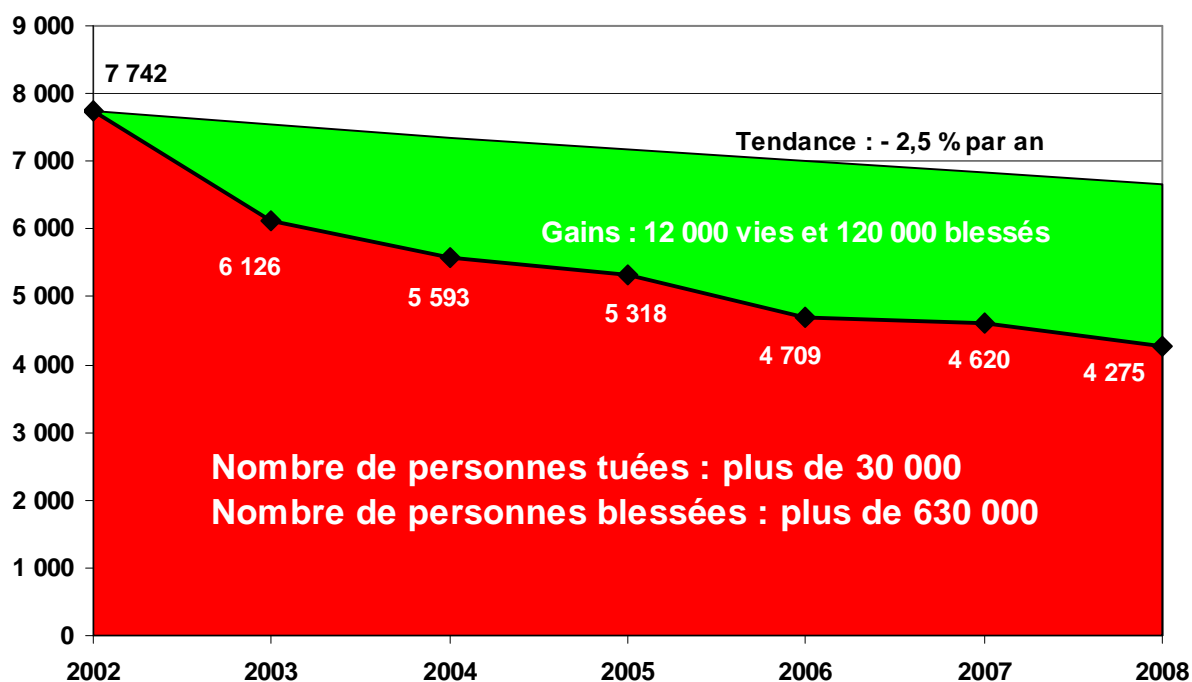
Un conducteur qui somnole au volant multiplie par sept le risque d'avoir un accident. Le manque de sommeil provoque les mêmes effets négatifs que la présence d'alcool dans le sang en termes d'attention et de capacité de réaction. 17 heures de veille active équivalent à 0,5 g d'alcool dans le sang.

Dès les premiers signes de somnolence, il est impératif de s'arrêter et dormir ne serait-ce que vingt minutes. Pour prévenir cet état de somnolence, il faut prendre soin de son « capital d'éveil » en évitant les nuits trop courtes, les nocturnes et les horaires décalés dans les heures et les jours qui précèdent la conduite.

Attention, il ne faut pas confondre fatigue et somnolence. La fatigue est la difficulté à rester concentré. Ses signes annonciateurs sont le picotement des yeux, le raidissement de la nuque, les douleurs dans le dos et le regard qui devient fixe. La solution pour lutter contre la fatigue est de faire des pauses toutes les deux heures.

**La fatigue ou la somnolence est relevée dans près de 30 % des accidents mortels sur autoroute.**

## Annexe 1 : 12 000 vies sauvées entre 2003 et 2008



Sur des périodes de moyenne ou longue durée, on observe une baisse "structurelle" du nombre de personnes tuées de l'ordre de 2,5 % par an, qui provient des progrès réalisés sur les véhicules et les infrastructures. On évalue à 12 000 le nombre de vies sauvées depuis 2002 qui découle du bon comportement des automobilistes face aux mesures prises.

### 1973, point de départ d'une prise de conscience incarnée par Mazamet

Au début des années 70, la mortalité sur les routes atteint des sommets inacceptables avec 16 610 morts en 1972. Cette hécatombe amène à une prise de conscience de la part des décideurs politiques comme des citoyens français.

En 1970, le premier délégué à la sécurité routière, Christian Gérondeau, prend les premières grandes mesures sur l'alcool avec la limitation à 0,8 g/l du taux d'alcool au volant.

En 1973, l'événement « Mazamet, la ville rayée de la carte », matérialisé par la mobilisation des habitants de Mazamet, provoque un véritable électrochoc auprès des Français. Mais cette émotion n'aurait pas suffi si des décisions n'avaient pas suivi. C'est cette même année, en 1973, que deviennent obligatoires le port de la ceinture de sécurité à l'avant, en rase campagne pour les véhicules, ainsi que le port du casque pour les motocyclistes et cyclomotoristes. On assiste alors à la première forte baisse de la mortalité routière de l'ordre de 10 %.

En 1974, les vitesses sont limitées à 90 km/h sur route, 110 km/h sur voie express et 130 km/h sur autoroute.

Après cette forte baisse des années 1972-1974, les mesures prises sur la période 1975-2001 concernent, pour l'essentiel, la généralisation de la ceinture (en agglomération en 1979 et à l'arrière en 1990), des mesures plus sévères sur l'alcool (dépistage préventif en 1978 et passage de 0,8 à 0,5 g/l d'alcoolémie en 1995) et le permis à points (1992).

L'ensemble de ces mesures - auxquelles il faut ajouter les efforts continus sur le véhicule et les infrastructures - a généré pendant cette période une baisse moyenne de 2,1 % par an, d'autant plus appréciable que, dans le même temps, le trafic avait connu une hausse très importante puisqu'il a été multiplié par deux. Le risque par kilomètre parcouru est divisé par dix entre 1973 et 2006.

Les années 2002 à 2008 sont donc tout à fait exceptionnelles puisque nous retrouvons une baisse de 9 %, du même ordre que la baisse enregistrée à la création de la Sécurité routière.

Les médias ont accompagné et amplifié le nouvel intérêt de la société française pour la sécurité routière en expliquant et en décryptant la nouvelle politique à partir de 2002. La justice a été en harmonie avec la société française en jugeant de plus en plus sévèrement les homicides involontaires lors de procès particulièrement suivis par l'opinion publique.

Avant d'atteindre ces résultats, la période 1999-2002 est caractérisée par :

- un renforcement de la communication avec un durcissement des campagnes de prévention, comme le film de Raymond Depardon, « La route fleurie », la mise en place des remontées rapides sur les résultats mensuels de l'accidentologie et une déclaration de grande cause nationale en 2001 ;
- le déploiement des premières jumelles lasers et la rétention immédiate du permis en cas de grand excès de vitesse ;
- l'influence grandissante des associations de victimes, notamment sur le thème de l'amnistie.

## **Les six dernières années 2003-2008**

Dans son allocution du 14 juillet 2002, le président Jacques Chirac parle de " marquer le septennat par trois grands chantiers qui ne soient pas de pierre " en énonçant, en premier, la lutte contre l'insécurité routière. Les premiers États généraux de la sécurité routière sont organisés en septembre 2002 et un Comité interministériel de la sécurité routière se réunit le 18 décembre 2002.

C'est ce Comité qui prend les décisions les plus marquantes de cette période : la mise en place du contrôle-sanction automatisé, le permis probatoire, le durcissement des règles pour la conduite en état alcoolique (passage d'un retrait de 3 à 6 points du permis de conduire) et le non-port de la ceinture.

C'est de loin la mise en place du contrôle-sanction automatisé qui a été la plus efficace puisqu'on peut lui imputer les trois quarts de la baisse des victimes tuées.

Des objectifs ambitieux ont été fixés par le président Nicolas Sarkozy : passer sous la barre des 3 000 personnes tuées sur les routes d'ici à 2012, diviser par deux les accidents mortels dus à une alcoolémie excessive, diviser par deux le nombre d'utilisateurs de deux-roues tués et enfin réduire des deux-tiers le nombre de jeunes gens tués sur les routes.

Le Premier Ministre, François Fillon, a présidé le mercredi 13 février 2008 à Matignon un Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) qui marque la poursuite de l'engagement déterminé du gouvernement dans la lutte contre l'insécurité routière :

- renforcement des contrôles sanctions automatisés ;
- réforme du permis à points ;
- renforcement de la lutte contre la prise d'alcool et de stupéfiants au volant.